

FRONDE

Eoliennes : les mâts de la discorde

Née dans les campagnes,
la contestation prend de l'ampleur.
Jusqu'à faire plier le gouvernement?

PAR THIBAUT SOLANO

Le scénario est désormais classique. Trizac, village du Cantal de quelque 500 âmes niché au cœur des volcans d'Auvergne, son cadre montagnard et ses finances grevées par la dette. Un promoteur d'éoliennes, en l'occurrence la société québécoise Boralex, déboule sur place, démarche élus et propriétaires de terrains, puis lance une étude « qui n'engage à rien ».

Sans doute alléchée par les retombées financières annoncées, la maire donne son accord à l'expérimentation et les propriétaires signent une promesse de bail

– certains ne possèdent qu'une résidence secondaire dans la commune.

Une première réunion d'opposants rassemble dix habitants. De publications sur Facebook en pique-niques militants, le petit groupe devient une association de 360 personnes, dont une scientifique, qui rédige un rapport sur les risques encourus par la faune et la flore. Dans le camp adverse, les entrepreneurs sentent le vent tourner – d'autant que l'enquête publique sondant la population n'a pas encore été réalisée – et promettent de contribuer à la rénovation du haras local ou au balisage d'une piste de VTT... Ce que leurs détracteurs appellent de « l'achat de consciences ». Et puis, à la

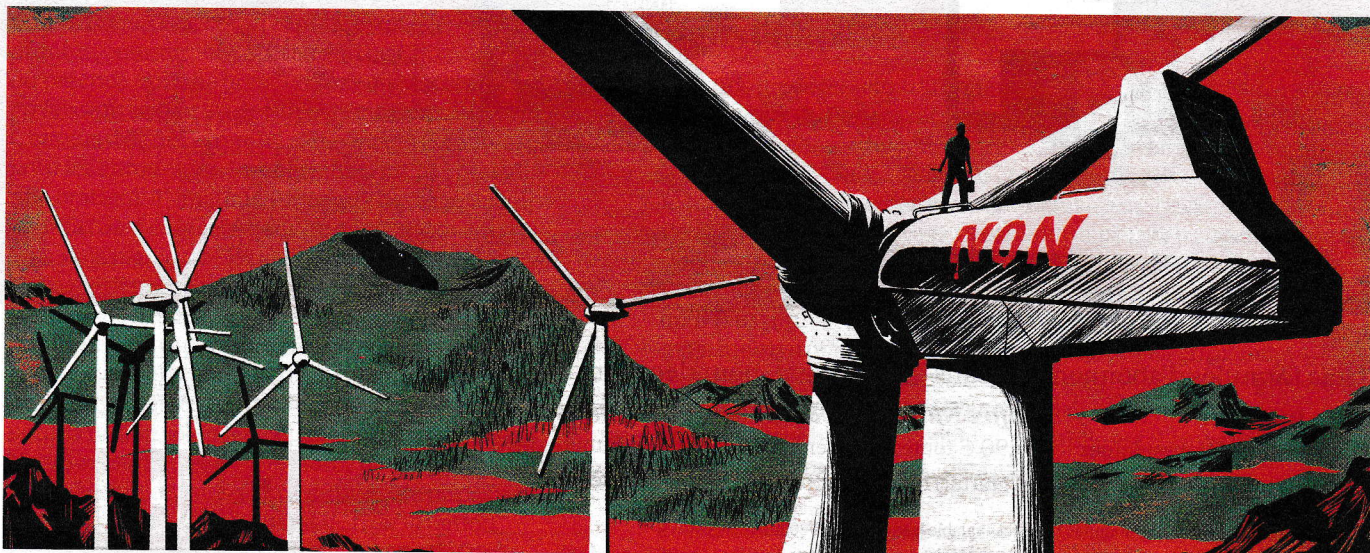
- P. 34. Eoliennes : les mâts de la discorde
- P. 35. Réinsertion : des détenus pour les gros chantiers de la capitale
- P. 36. Langues étrangères : les Français peuvent mieux faire

dernière minute, les opposants montent une liste aux élections municipales pour obtenir la tête de la maire, à défaut de celle du promoteur.

Ce genre d'intrigue se répète partout dans le pays, tandis que de multiples signaux témoignent d'une hostilité croissante à l'extension des parcs éoliens. Réunions publiques où résonnent des noms d'oiseaux en Charente-Maritime, échange de coups entre pro- et anti- dans l'Aveyron, et même sabotage de mâts – plus de 25 au cours des quatre dernières années, selon notre décompte.

Un sondage Harris Interactive de 2018 a beau certifier que 73 % des Français ont une bonne image de cette énergie, le syndrome « pas dans mon jardin » semble l'emporter. Emmanuel Macron l'a compris. « Le consensus autour de l'éolien est en train de s'affaiblir dans notre pays », affirme-t-il à Pau (Pyrénées-Atlantiques), le 14 janvier, tandis que la ministre de la Transition écologique, Elisabeth Borne, lance un groupe de travail consacré à la répartition des pales sur le territoire. Le 18 février, au Sénat, elle fustige même le « développement anarchique des parcs » et « une situation d'encercllement autour de certains bourgs insupportable ».

L'effort de développement porte aujourd'hui sur les turbines plantées en mer, qui suscitent moins de résistance



pour le moment parce qu'elles seront moins visibles. Même si, çà et là, des pêcheurs commencent à sonner la charge. A l'heure actuelle, 8 000 mâts se dressent en France mais, d'ici à 2028, leur nombre devrait presque doubler.

Qui sont ces récalcitrants décidés à faire plier le pouvoir ? Des gilets jaunes lancés dans un nouveau combat ? Des électrosensibles, cousins des opposants aux compteurs Linky ? S'ils ont en commun avec les premiers un activisme efficace sur Facebook et, avec les seconds, quelques inquiétudes sanitaires, leurs effectifs sont plus hétéroclites et moins radicaux que leurs adversaires ne le disent.

Dévalorisation des biens, pollution visuelle... les arguments des frondeurs sont multiples

« Lors d'une réunion publique à Saint-Médard, en Charente-Maritime, j'ai entendu des copier-coller de tous ces discours montés en épingle sur les réseaux sociaux, déplore Guy Denier, chargé de la transition énergétique à l'agglomération rochelaise. Pour moi, ce sont surtout des propriétaires qui érigent leurs intérêts particuliers en combat collectif. Ils se plaignent d'un impact sur la valeur de leurs biens immobiliers, alors que les chiffres ne le prouvent pas. » Riposte du camp d'en face : « Nous ne sommes pas des châtelains, ironise Bruno Ladsous, ancien directeur général de la Ligue contre le cancer devenu le porte-voix de l'association Sites & Monuments. Nous sommes avant tout les riverains d'installations éoliennes. Politiquement, socialement, il y a de tout dans nos rangs, même si nous comptons sans doute peu de "verts pomme" et beaucoup de retraités, ce qui est lié à la moyenne d'âge dans les villages concernés. »

Près de 2 000 groupements de frondeurs auraient vu le jour dans l'Hexagone. Leurs arguments sont peu ou prou les mêmes : pollution visuelle, dévalorisation des biens, retombées négatives sur le tourisme, hausse de la facture d'électricité, nuisances sonores et crainte des conséquences sanitaires. Plus controversé, ce dernier point rencontre une forte

résonance dans le monde agricole. La ferme de Puceul, en Loire-Atlantique, en est devenue le symbole : ses occupants déplorent une surmortalité de leurs vaches et une baisse de la qualité du lait depuis la mise en service de quatre éoliennes à proximité, en 2012. A tel point que l'Agence nationale de sécurité sanitaire a placé ce hameau sous surveillance.

Dans la commune proche de Saint-Aubin-des-Châteaux, des paysans de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles ont conditionné la mise en place des mâts à une étude de « géobiologie » : une discipline non reconnue par la communauté scientifique, qui consiste à sonder les ondes souterraines, baguette de sourcier à la main. Signe que les promoteurs peuvent verser dans l'ésotérique quand ils ont besoin d'une signature sur un contrat.

Le discours des batailleurs anti-éoliennes peut désormais s'appuyer sur une documentation de plus en plus fournie, quoique souvent militante, à l'instar du livre *Eoliennes, la face noire de la transition écologique* (7 000 ventes depuis sa sortie, en octobre 2019), de l'élus versillais Fabien Bouglé, tendance Manif pour tous, ou du rapport de la commission d'enquête menée par le député Les Républicains Julien Aubert. Celui-ci prépare d'ailleurs pour la rentrée une proposition de loi : l'un de ses objectifs est de porter de 500 à 1 500 mètres la distance légale entre une éolienne et l'habitation la plus proche.

Les griefs ne sont pas nouveaux, mais la contestation prend de l'ampleur. Pour Xavier Batut, député de Seine-Maritime qui a claqué la porte de La République en marche, « les territoires s'étaient un peu endormis parce que la manne des éoliennes permettait de compenser la baisse des dotations de l'Etat. Or celles-ci ont été stabilisées, voire augmentées, depuis deux ans, donc la contestation se réveille. »

D'autres élus, à l'image de Pierre Jarlier, ancien sénateur radical et maire de Saint-Flour (Cantal), pointent également un « excès de libéralisation » et « un manque de concertation avec les élus locaux » : « J'ai beau être président de la communauté de communes, j'ai appris l'existence d'un projet sur mon territoire en lisant la presse ! »

Les manifestants sont aujourd'hui confortés par des relais politiques d'envergure, tels Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France (la plus dotée en moulins de la discorde) ou Dominique

Bussereau, président du conseil départemental de Charente-Maritime. Tous deux ont lancé en 2018, à leur échelon respectif, des observatoires de l'éolien qui décortiquent les projets de parcs, le second allant jusqu'à soutenir les actions en justice lorsque celles-ci paraissent légitimes.

70 % des programmes font l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, et une poignée d'avocats spécialisés plaident la cause devant les tribunaux. Des défenseurs communs, un même logiciel de pensée : si ce n'est pas un mouvement national, cela y ressemble de plus en plus. *

Réinsertion

Des détenus pour les gros chantiers de la capitale

Les futures lignes de métro et les Jeux olympiques de 2024 manquent de main-d'œuvre. Ils en trouvent dans les prisons.

Dans les salons feutrés de la Société du Grand Paris, à Saint-Denis, l'idée est d'abord passée pour une lubie, avant de s'imposer comme une évidence. Pourquoi ne pas profiter de l'appel d'air généré par la multiplication de chantiers pharaoniques dans la capitale et ses abords pour ramener vers l'emploi des personnes dites « sous main de justice », c'est-à-dire incarcérées ou bénéficiant d'un aménagement de peine ? Une bonne manière de faire d'une pierre deux coups : conjuguer innovation sociale et réponse à la pénurie de main-d'œuvre qui se profile dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) francilien.

Ce plan est celui d'Alexandre Missoffe, 45 ans, désormais à la tête de Paris Ile-de-France capitale économique, la structure qui rassemble les acteurs du Grand Paris. Trois années auront été nécessaires pour que son dessein prenne enfin forme. Il était temps : « De nombreux métiers vont être en tension quand tous les projets seront engagés, prévient le directeur général. Le pic d'activité est prévu entre 2022 et 2024. »

Pour les spécialistes de la réinsertion des condamnés, les chantiers du Grand Paris ainsi que ceux des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 offrent aussi une occasion de faire baisser le taux de récurrence. ▶